



Suivez les informations sur le site de la mairie :
<http://www.tregastel.fr/Epidemie-CORONAVIRUS-COVID-19>

CORONAVIRUS COVID-19
Information N°27 adressée le 14 mai 2020
 Adressée aux abonnés de la Newsletter
 aux artisans commerçants, aux associations.

- 3 Informations dans cette lettre :**
- Chemins du littoral : ouverture et sens de circulation
 - Plages : réouverture
 - ALERTE LPO FRANCE

Chemins du littoral : ouverture et sens de circulation

L'ensemble des chemins du littoral est réouvert à Trégastel. Cependant des sens de circulation sont imposés à l'île Renote, et entre le Coz-Pors et la Grève blanche :

CORONAVIRUS (COVID-19)
MESURES DE PROTECTIONS

SENS DE CIRCULATION OBLIGATOIRE
 CHEMIN DU LITTORAL
 COZ-PORS > GRÈVE BLANCHE > COZ-PORS

LÉGENDE
 Sens de circulation
 Chemin de littoral
 Chemin de traversée
 Plage
 Espace vert
 Espace commercial
 Espace résidentiel

COZ-PORS / GREVE BLANCHE
 Pour éviter le croisement d'autres piétons sur le chemin étroit, vous devez marcher sur le sentier du littoral uniquement dans le sens
 >> Coz-Pors vers la Grève blanche.
 Pour le retour, il faut remonter à la table d'orientation et emprunter le chemin

CORONAVIRUS (COVID-19)
MESURES DE PROTECTIONS

SENS DE CIRCULATION OBLIGATOIRE
 CHEMIN DU LITTORAL
 ILE RENOTE

LÉGENDE
 Sens de circulation
 Chemin de littoral
 Chemin de traversée
 Chemin aller/retour uniquement pour les PMR
 Plage

ILE RENOTE
 Pour éviter le croisement d'autres piétons sur les chemins étroits, vous devez parcourir le sentier du littoral **uniquement dans le sens horaire.**
 Une exception est autorisée pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite) qui peuvent réaliser un aller/retour

situé en contre bas.

- sur le chemin de traverse (vert)
- sur le chemin vers la pointe de l'Île Renote.

Réouverture des plages à Trégastel



Les usagers de la plage sont donc invités à se renseigner pour connaître les modalités de fréquentation des plages, les activités qui y sont autorisées et, le cas échéant, les horaires de fréquentation.

Le préfet invite chacun au civisme et au respect plein et entier des gestes barrières ainsi que des règles définies par les maires sans lesquelles les plages bretonnes seraient restées fermées au public.

Communes	Lieu
Pléneuf-Val-André	3 plages : Grande plage, Ville Berneuf, Vallées
Saint-Cast-le-Guildo	7 plages : Grande plage, Pen Guen, les 4 Vaux, La Fosse, La Pissote, La Mare, La Fresnaye
Trédrez-Locquémeau	4 plages : La Lieue de Grève, Pors An Ero Vili, Aod Vras, Kirio
Tréveneuc	2 plages : Saint-Marc, Port Goret
Binic-Etables-sur-mer	5 plages : La Banche, Avant-Port, Corps de Garde, Les Godelins, Moulin
Saint-Michel-en-Grève	La Lieue de Grève
Bréhat	Grèves de la commune
Hillion	5 plages : Lermot, la Grandville, Bon Abri, l'Hôtellerie, Saint-Guimond
Pleubian	3 plages : La Chaîne, Pors Rand, Kermagen
Penvenan	2 plages : Les Dunes, Roc'h Annick
Trélevem	3 plages : Pors Garo, Port l'Épine, Kerieg
Ploubazlanec	8 plages : Kerroc'h, Pors Don, Launay, l'Arcouest, Cornec, Beg Nord, le Ouern, Roc'h Hir
Plouézec	5 plages : Brêhec, Port Lazo, Pors Doman, Pors Pin, Boulgueff
Lancieux	6 plages : L'Islet, La Cerisaie, Le Rioul, Les Briantais, de Buglais, Saint-Sieu
Plévenon	2 plages : Grèves d'en bas, La Fosse
Saint-Jacut-de-la-mer	6 plages : Ruet, Banche, Haas, Rougeret, Pissotte, Manchette
Langrolay-sur-Rance	Plage du Roué
Trévou-Tréguignec	2 plages : Trestel, Royau

Service de Communication Interministérielle

Tel : 02 96 62 43 02
Mail : pref-comcommunication@cotas-darmor.gouv.fr
www.cotas-darmor.gouv.fr
Préfet22

2/2

Place du général de Gaulle
22023 Saint-Brieuc Cedex 1

Depuis le mercredi 14 mai, l'ensemble des plages trégastelloises est réouvert selon les conditions suivantes

- tous les jours de 6h00 à 22h00 *
- pas d'animaux de compagnie (chiens ...)
- pas d'activité statique (bronzage ...)
- pas de regroupement de plus de 10 personnes
- pas d'activité collective (beach-soccer, beach-volley, ...)

* ATTENTION !

A partir de 80 de coefficient les plages trégastelloises seront temporairement fermées, en raison de la hauteur des eaux en pleine mer et cela deux heures avant la pleine mer et 2 heures après la pleine mer.

Le document ci-dessous précise les jours (jusqu'au 2 juin) et horaires où les plages seront temporairement inaccessibles :



ALERTE LPO FRANCE

LPO France informe sur les
précaution que chacun doit prendre
suite au déconfinement
à l'égard des animaux

**Message repris sur le compte
Facebook de "LPO France" :**



" [⚠] Déconfinement : Le retour partiel à la vie professionnelle et aux loisirs pour des millions de [😷] risque de provoquer la destruction involontaire d'animaux et de plantes qui se sont réappropriés les espaces désertés. [👉]

[👉] Les précautions à prendre [👉]
[👉] **Évitez au maximum de fréquenter les hauts de plage, les dunes de sable, les berges de cours d'eau et soyez attentifs à la présence d'espèces que vous pourriez déranger en pleine période de reproduction. Respectez les dispositifs de protection mis en place pour les protéger.**

[👉] **Restez sur les sentiers balisés en forêt, en montagne et sur le littoral**, et tenez les chiens en laisse.

[👉] Levez le pied au volant et demeurez vigilants quant à la présence d'animaux sur les routes.

[👉] Laissez une partie de vos espaces verts s'ensauvager en retardant la tonte des pelouses et la taille des végétaux, en particulier les haies et les arbres qui abritent une grande biodiversité.

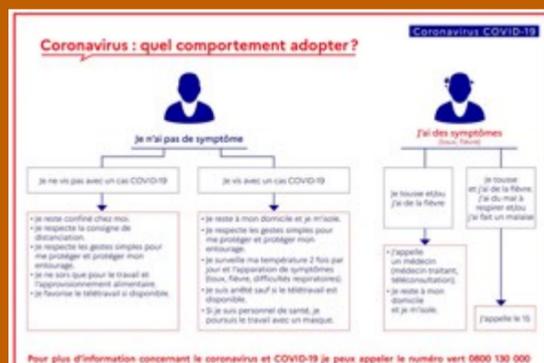
[👉] Vérifiez que des animaux ne se sont pas installés avant de redémarrer des activités sur des chantiers, des bâtiments inoccupés, des terrains de sport, des aéroports, des établissements scolaires, etc.

[👉] En cas de découverte d'un animal sauvage blessé ou vulnérable, prenez conseil auprès de spécialistes afin de ne pas commettre d'erreur fatale en tentant d'intervenir. Toutes les informations sont accessibles sur le site de la LPO :

<https://lpo.fr/oiseaux-en-detresse/les-gestes-qui-sauvent>

<https://bit.ly/déconfinésmaisauxaguets>

"



Les 4 gestes barrières à adopter



Se laver



Éternuer



Utiliser



Porter un masque

**SAUVEZ
DES VIES
RESTEZ
CHEZ
VOUS**

les mains
régulièrement

ou tousser
dans son coude

un mouchoir
à usage unique

jetable quand
on est malade

VOUS

Mairie de Trégastel | France | 0296153800

[Désabonner](#) | [Signaler pour spam](#)

Envoyé avec le logiciel [ActiveTrail](#)